

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

N°2 de la nouvelle mandature

COLLEGE TANGUY PRIGENT

Année scolaire 2018/2019

N° Etablissement : 0290083H

ST MARTIN des CHAMPS

BP 97157

29671 MORLAIX Cedex

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018

I) QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

Approbation du PV du CA du 18 octobre 2018 (pour vote)

Présentation du PPMS (pour information)

II) QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

Adoption du calendrier pédagogique (pour vote)

Réflexion sur les nouveaux horaires (pour information)

Répartition des IMP (pour avis)

III) QUESTIONS BUDGETAIRES

Tarifs demi-pension 2019 (pour information)

Autres tarifs (pour vote)

Budget voyage des latinistes (pour vote)

Seuil d'envoi dossier huissier (pour vote)

La secrétaire
Mme LARVOR

Le Principal
Mme PARVILICERS



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(Séance ordinaire) du mardi 27 novembre 2018

Le quorum est fixé à 13 membres.

A 17h52 : ouverture de séance par Mme PARVILLERS, Principal.

15 votants présents.

Le quorum est atteint, la séance peut débiter.

En début de séance :

Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal : Mme Larvor est désignée secrétaire de séance.

Arrivée de Lysa Kadi (élève) à 17h54 (16 votants présents)

D) QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1) Approbation du PV du CA Extraordinaire du 18 octobre 2018 (pour vote)

Remarques éventuelles : pas de remarque particulière.

Votants : 16

Votes contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 16

Arrivée de Mme Le Bihan (professeur) à 17h55 (17 votants présents)

2) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

Modification de l'ordre du jour :

- Renouvellement de trois contrats (pour vote) : Iroise ventilation (climatisation cuisine), Horis (entretien des appareils de cuisson et de froid), Desautel (vérification des hottes de cuisine).
- Suppression de la question portant sur l'admission en non-valeur.

Remarques éventuelles : pas de remarque particulière.

Votants : 17

Votes contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 17

3) Présentation des PPMS (pour information)

Présentation des PPMS par Mme Parvillers (voir annexe)

Remarques éventuelles :

Les PPMS pourront évoluer notamment concernant le choix de la sonnerie d'alerte (sonnerie 4 –alerte- attentat- un peu anxigène selon les retours des usagers).

II) QUESTION PÉDAGOGIQUE

1) Compte rendu du sondage sur les horaires de l'établissement (pour information)

Remarques éventuelles :

Présentation du sondage par catégorie (élèves, parents et personnels)

> choix des élèves :

8h30 - 16h30 : 51.8%

Horaires actuels (8h00-16h30) : 28.2%

9h00-17h : 20%

> choix des parents :

8h30 - 16h30 : 55.7 %

Horaires actuels (8h00-16h30) : 35.7%

9h00-17h : 8.6%

> choix des personnels :

8h30 - 16h30 : 41.7%

Horaires actuels (8h00-16h30) : 4.1%

9h00-17h : 54.1%

Compte tenu des résultats du sondage, Mme Parvillers indique qu'elle va réaliser des emplois du temps prévisionnels pour les horaires 8h30-16h30.

Mme Léon (parent d'élève) fait une remarque concernant les horaires de la pause méridienne et signale les difficultés, notamment d'organisation pour les parents ayant des enfants au collège et à l'école primaire, dans le cas où la fin de la matinée serait à 12h30 au collège alors qu'à l'école primaire les élèves commencent leur pose méridienne à 12h.

Les parents d'élèves indiquent que certains d'entre eux souhaitent que le collège puisse accueillir les élèves dès 8h.

Mme Parvillers répond que si les cours débutent à 8h30, l'accueil se fera à 8h15 pour des raisons de responsabilité et aussi parce que le collège ne dispose pas à l'heure actuelle de moyens en ASEN (personnel de vie scolaire) suffisants. Cette réponse pourra être modifiée en fonction de la dotation de l'année prochaine.

M Péron demande si des essais en situation réelle seront effectués en fin d'année.

Mme Parvillers estime que cela sera difficile à mettre en place pour des raisons organisationnelles.

III) QUESTIONS BUDGÉTAIRES

1) Budget 2019 (pour vote)

Mme Parvillers explique ce qu'est un budget et la manière dont il se compose.

Mme Muzellec, gestionnaire du collège présente le budget. Voir l'annexe : « rapport de l'ordonnateur : présentation du budget 2019 »

Remarques éventuelles :

Intervention de Mr Urien sur la question de la paupérisation des élèves du collège et de leurs familles. Mme Parvillers signale que beaucoup d'élèves sont confrontés à des difficultés sociales très importantes. De plus, elle indique que le respect des contrôles pour l'obtention des bourses, notamment pour les pièces justificatives (déclaration de revenus, ...), ne permet pas à certaines familles d'avoir accès aux bourses, car elles ne sont pas en mesure de présenter les documents demandés. Il s'agit souvent des familles les plus en difficulté.

Mme Picart est intervenue pour demander que l'auto-laveuse qui doit être achetée soit sans fil afin de faciliter le travail quotidien des agents.

Votants : 17

Votes contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 17

2) Autorisation de signature donnée au Chef d'Etablissement pour les contrats et conventions annuels à incidences financières (pour vote)

Remarque éventuelle :

Mme Parvillers indique cette autorisation de signature a pour but d'éviter de convoquer trop souvent le conseil d'administration et permet de fluidifier le fonctionnement de l'établissement au quotidien.

Votants : 17

Votes contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 17

3) Renouvellement du contrat Iroise ventilation

Remarques éventuelles : climatisation de la cuisine. C'est un contrat obligatoire qui est renouvelé pour 3 ans, coût annuel 480 euros.

Votants : 17

Votes contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 17

4) Renouvellement du contrat Horis

Remarques éventuelles : entretien des appareils de cuisson et de froid. C'est un contrat obligatoire qui est renouvelé pour 3 ans, coût annuel 1364 euros.

Votants : 17
Votes contre : 0
Absentions : 0
Votes pour : 17

5) Renouvellement du contrat Desautel

Remarques éventuelles : entretien des hottes de cuisson. C'est un contrat obligatoire qui est renouvelé pour 3 ans, coût annuel 1403.70 euros

Votants : 17
Votes contre : 0
Absentions : 0
Votes pour : 17

A 18h40, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Parvillers clôt le conseil d'administration.